

Ba 22. Juni 70 09

LE SECRETAIRE GENERAL
du Département Politique Fédéral

Berne, le 22 juin 1970

s.B.32.11.Br. v. J. Weid ✓
s.B.32.11.Br. Russi

Monsieur le Secrétaire général,

Notre Ambassadeur auprès du Gouvernement brésilien me rapporte les conversations qu'il a eues avec vous les 2 et 9 juin. Vous connaissez mes liens avec le Brésil auquel je suis demeuré profondément attaché. Vous pouvez donc vous imaginer ma préoccupation en voyant se tendre les relations entre nos pays. M. Bucher me dit que vous les considérez même comme détériorées. C'est ce qui me pousse à vous écrire cette lettre personnelle dans l'espoir qu'elle contribuera à rétablir une atmosphère plus sereine et à mieux vous faire comprendre la situation dans laquelle nous sommes.

L'affaire von der Weid et celle des soeurs Russi ayant fait beaucoup de bruit dans la presse internationale, elles ont suscité une vive émotion dans notre opinion publique. Les journaux et plusieurs parlementaires nous ont pressés de questions. Nous ne pouvions les ignorer. Nous avons ainsi été amenés à y répondre et à vous prier de faire la lumière en ce qui concerne le jeune von der Weid et à user de clémence envers les soeurs Russi. Nos communiqués vous ont heurté. Je le regrette sincèrement, car nous attachons un grand prix à l'amitié qui unit nos pays. Mais, d'autre part, comment rester passifs lorsque des informations nous parviennent selon lesquels un jeune homme - de nationalité brésilienne, il est vrai, mais d'origine suisse - aurait été gravement maltraité? Si l'inverse était arrivé, je ne pense pas que votre ministre serait demeuré indifférent.

Monsieur l'Ambassadeur Carvalho e Silva
Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères
Rio de Janeiro

Dodis



- 2 -

Vous nous reprochez une attitude hautaine. Je m'étonne de cette appréciation. Dans tous les cas, laissez-moi vous assurer que notre intention n'a jamais été de vous offenser, mais seulement de répondre à des demandes pressantes de l'opinion publique suisse.

Notre plus grand désir est que nos rapports demeurent confiants et reprennent un cours normal. Nous nous sommes permis de solliciter votre intervention en faveur des soeurs Russi et l'autorisation pour notre ambassadeur de pouvoir visiter le jeune von der Weid. Sommes-nous allés trop loin? Je ne le pense vraiment pas.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à mes sentiments de haute considération.

Micheli